

The screenshot shows the top navigation bar of the website. On the left, there is a logo for 'Les Éditions La Vie Communale' and the date 'Lundi 24 avril 2023'. To the right of the logo is a blue button labeled 'SE CONNECTER'. Further right are links for 'ACTUALITÉS JURIDIQUES', 'BASES JURIDIQUES', 'NOS OFFRES', and 'CONTACT'. Below the navigation bar is a large banner image of a building facade. Overlaid on the banner is a white box containing the text: 'Les Éditions La Vie Communale. éditeur juridique au service des acteurs locaux depuis 1923. Notre métier : fournir des solutions juridiques fiables et pratiques aux collectivités territoriales à travers des veilles juridiques pertinentes et des bases documentaires complètes.' A blue link 'EN SAVOIR PLUS >' is located at the bottom right of this box. Below the banner, there are two columns of content. The left column has a blue button 'INTERROGER LA RÉDACTION' with a speech bubble icon and the text 'POSEZ VOTRE QUESTION >'. The right column has two sections: 'ACTUALITÉS JURIDIQUES' with a sub-heading 'À la une' and a link 'LIRE LA SUITE >' for the article 'Conseil municipal. Pouvoir. Transmission par mail'; and 'BASES JURIDIQUES' with a sub-heading 'À La une' and a link 'LIRE LA SUITE >' for the article 'Procédure de recensement des chemins ruraux'.

SOMMAIRE :

- Présentation générale	p. 2
- Se connecter	p. 3
- Actualités juridiques	p. 4
- Bases juridiques	p. 6
- Rechercher un texte	p. 7
- Questions fréquentes	p. 13

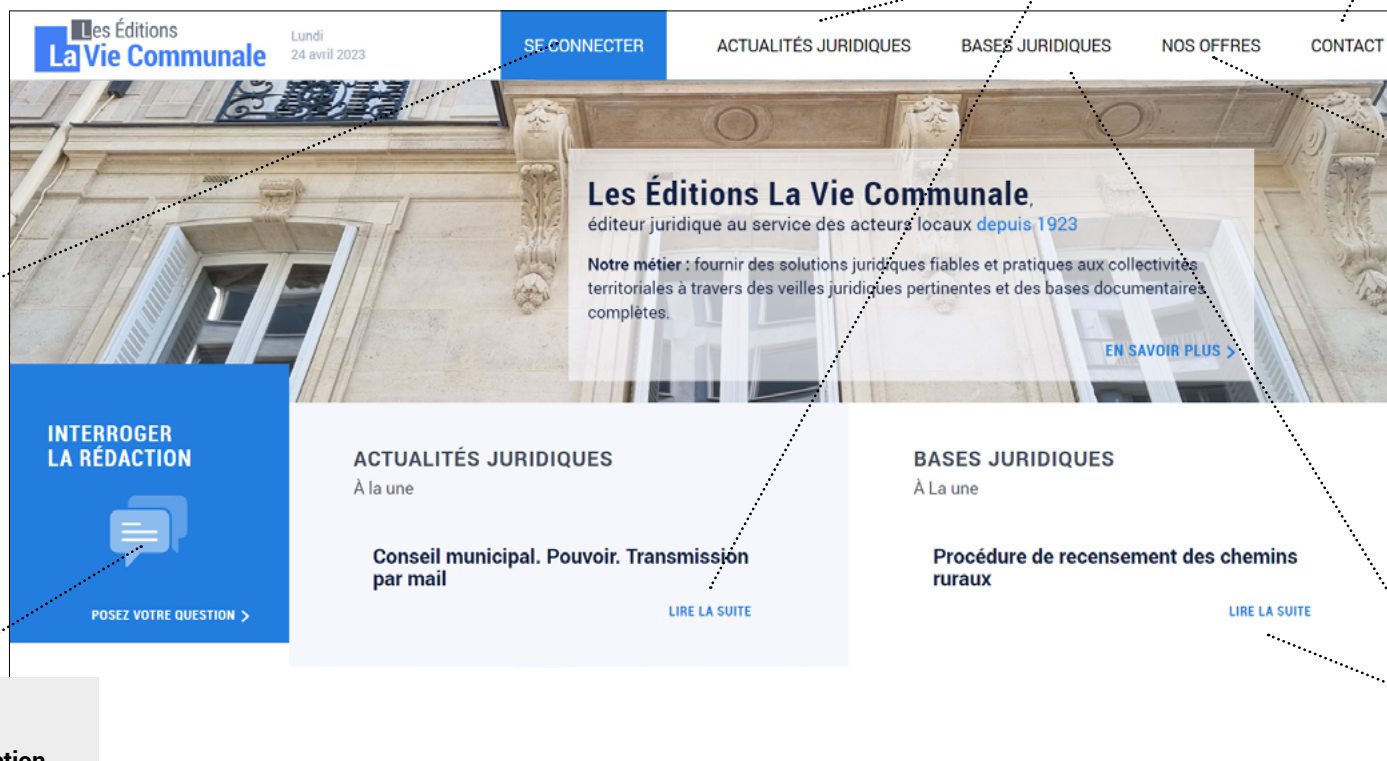
PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Sur notre page d'accueil, 4 entrées principales sont proposées :

- Actualités juridiques ;
- Bases juridiques ;
- Nos offres ;
- Interroger la rédaction.

Actualités juridiques
Accès aux derniers textes parus au *Journal officiel* (lois, décrets, circulaires...) et aux différentes lettres e-mail parues

Nous envoyer un mail
(hors questions juridiques)



Se connecter

Interroger la rédaction
Poser une question juridique à la rédaction (nécessite d'être connecté)

Nos offres (boutique en ligne)
Souscrire un abonnement, commander un ouvrage (papier ou e-book...). Paiement par CB ou virement administratif

Bases juridiques
Accès aux différents textes de nos différentes revues (articles, modèles d'arrêtés et de délibérations, jurisprudence...)

SE CONNECTER

Pour profiter pleinement du site, il faut se connecter tout en haut à gauche.

Il faut taper le code d'accès en premier puis le code postal.

Le code d'accès (ou mot de passe). Il est composé de 2 lettres suivies de 6 chiffres.

Ex. : AB012345 ou ab012345 ; IN012345 ou in012345 ; CL012345 ou cl012345

Les deux lettres sont à saisir indifféremment en majuscules ou minuscules.

Le code postal. Les erreurs les plus fréquentes :

- code postal erroné (prendre en compte le cedex s'il y en a un) ;
- bien saisir 5 caractères pour le code postal (et non 2) ;
- ne pas taper le code INSEE.

The image shows a screenshot of the website's header and a login modal. The header includes the logo 'Les Éditions La Vie Communale', the date 'Lundi 24 avril 2023', and navigation links 'SE CONNECTER' and 'ACTUALITÉS JURIDIQUES'. The modal is titled 'JE SUIS ABONNÉ' and 'JE NE SUIS PAS ABONNÉ'. It contains input fields for 'Code d'accès' and 'Code postal', a 'Rester connecté' checkbox, and buttons for 'Se connecter' and 'Découvrir notre offre'.

En cas d'oubli, le lien « Code d'accès oublié » vous envoie automatiquement vos identifiants par mail (si l'adresse saisie est déjà répertoriée avec votre abonnement et est destinataire de nos newsletters). Sinon, nous enverrons les identifiants manuellement à votre collectivité.

ACTUALITÉS JURIDIQUES

Dans cette partie du site, vous retrouvez les derniers textes parus au *Journal officiel* ainsi que l'ensemble des différentes lettres d'information juridique parues.

Accès aux autres revues
Voir les textes parus au *JO* par thème (urbanisme, état civil, etc.) en accès libre et la liste des newsletters thématiques (réservé aux abonnés)

Actualités juridiques
Ex. : une jurisprudence concernant les pouvoirs de police, une réponse ministérielle concernant le conseil municipal, une jurisprudence en matière de marchés publics (accès libre)

Navigation
Vous pouvez à tout moment passer de la section « Actualités juridiques » à la section « Bases juridiques »

Sommaire

A la Une
Textes qui revêtent une importance particulière au regard de l'actualité

ACTUALITÉS JURIDIQUES

Quand vous cliquez sur une revue (ex. : rectangle bleu de La Vie Communale), vous pouvez :

- rechercher un texte paru dans une lettre de la revue que vous avez sélectionnée (ex. : La Vie Communale) ;
- voir les anciennes lettres ;
- voir les actualités parues au *JO* qui concernent la vie de la commune.

Vous êtes dans la revue
La Vie Communale

Textes parus au JO
Les derniers textes concernant
la vie communale apparaissent
(en accès libre)

Dernière lettre parue
Retrouver la dernière édition
de la lettre d'information
juridique
(réservé aux abonnés)

**Historique des lettres
e-mail parues**
Retrouvez les lettres
publiées (réservé aux abonnés)

BASES JURIDIQUES

Pour consulter nos articles (mis à jour) ainsi que nos modèles d'actes (arrêtés, délibérations, etc.), il faut cliquer sur l'icône « Bases juridiques »

Bases juridiques
Pour consulter nos articles et modèles d'actes, il faut cliquer sur « Bases juridiques »

Bases juridiques
Ici apparaissent toutes les bases de données que nous proposons en tant qu'éditeur



Votre abonnement
Une fois connecté, seule est accessible l'icône correspondant à la base à laquelle vous êtes abonné (ici *La Vie Communale* ; en bleu)

Attention à bien sélectionner la base à laquelle vous êtes abonné !



Sommaire

RECHERCHER UN TEXTE

Pour trouver un texte sur notre base documentaire, deux moyens sont à votre disposition :

- la recherche par mot-clé (type Google) ;
- et la recherche par arborescence.

Recherche par arborescence
Pour pouvez rechercher un texte en naviguant dans les rubriques

Recherche par mot-clé
Vous pouvez effectuer une recherche de type Google.

Navigation
Vous pouvez à tout moment passer de la partie « Bases juridiques » à la partie « Actualités juridiques »

The screenshot shows the 'Bases Juridiques' page. At the top, there is a navigation bar with 'DECONNEXION', 'ACTUALITÉS JURIDIQUES', 'BASES JURIDIQUES', 'NOS OFFRES', 'PROFIL', and 'CONTACT'. Below this, the page title 'Bases Juridiques' is displayed. On the left, there is a sidebar for 'Recherche par arborescence' with categories: 'Articles (5101)', 'Modèles (1633)', and 'Procédures (140)'. In the center, there is a search bar with the text 'Recherche par mot clé' and a 'Lancer la recherche' button. Below the search bar, there is a link for 'Recherche avancée'. On the right, there is a 'Mes services' section with links: 'Besoin d'informations complémentaires ?' (Posez votre question), 'Lettre juridiques' (Voir la dernière lettre, Historique, Modifier les destinataires), 'Mon bureau' (Chiffres et modèles du mois, Mes favoris), and 'La revue' (Les 12 dernières revues (pdf)).

Mes services
Vous ne trouvez pas un texte, une réponse à une interrogation ? Posez-nous votre question.

Lettre juridiques
- Consulter la dernière lettre e-mail parue
- Accéder à l'historique des lettres parues
- Modifier les destinataires

Mon bureau
- Accédez aux chiffres et modèles du mois (mis notamment en exergue dans la revue)
- Retrouvez vos favoris

RECHERCHE PAR ARBORESCENCE

La recherche par arborescence peut se révéler plus pertinente pour certains termes qui ont plusieurs sens (ex. : délégation, qui peut renvoyer à une délégation de service public ou à une délégation de fonction...).

A titre d'exemple, si vous recherchez un modèle d'arrêté du maire donnant délégation à un fonctionnaire en matière d'état civil, il faut procéder comme suit : cliquez sur « Modèles » / « Etat civil et cimetière » / « Etat civil » / « Services de l'état civil » / Délégation à un fonctionnaire.

Dérouler l'arborescence jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de sous-rubriques.

Recherche par arborescence

- Articles (5101)
- Modèles (1633)
 - Conseil municipal et élus (95)
 - Services publics et compétences (189)
 - Domaine, patrimoine (177)
 - Finances et fiscalité (96)
 - Fonction publique et agents (261)
 - EPCI et communes nouvelles (47)
 - Marchés et contrats (52)
 - Pouvoirs de police (372)
 - Urbanisme (115)
 - Etat civil et cimetière (84)
 - Etat civil (36)
 - Services de l'état civil (3)
 - Délégation à un fonctionnaire (2)
 - Rectification d'acte (1)
 - Mariage et PACS (18)

Consultation des textes

[Lancer la recherche](#)

Recherche avancée

Arrêté du maire donnant délégation à un fonctionnaire en matière d'état civil
Mise à jour : 06.03.2023
Source : Modèles [CONSULTER >](#)

Etat civil. Modèle d'arrêté de délégation à un agent
Mise à jour : 06.03.2023
Source : Modèles [CONSULTER >](#)

Cliquer sur « Consulter »

Le texte apparaît

Accueil > Bases juridiques > La Vie Communale

Recherche par arborescence

- Articles (5101)
- Modèles (1633)
 - Conseil municipal et élus (95)
 - Services publics et compétences (189)
 - Domaine, patrimoine (177)
 - Finances et fiscalité (96)
 - Fonction publique et agents (261)
 - EPCI et communes nouvelles (47)
 - Marchés et contrats (52)
 - Pouvoirs de police (372)
 - Urbanisme (115)
 - Etat civil et cimetière (84)
 - Etat civil (36)
 - Services de l'état civil (3)
 - Délégation à un fonctionnaire (2)
 - Rectification d'acte (1)
 - Mariage et PACS (18)
 - Naissance, filiation (10)

Arrêté du maire donnant délégation à un fonctionnaire en matière d'état civil
Source : Modèles | Date : 1987 | Dernière mise à jour : 06/03/2023

Rubrique : Modèles > Etat civil et cimetière > Etat civil > Services de l'état civil > Délégation à un fonctionnaire

Arrêté du maire donnant délégation à un fonctionnaire en matière d'état civil

Le maire de la commune de ...

Vu les articles L 2122-32 et R 2122-10 du code général des collectivités territoriales.

Vu l'arrêté municipal en date du ... (jour, mois, année) nommant M. ou Mme ... (nom, prénom) en qualité de ... (grade, fonction) dans les fonctions d'agent permanent,

Arrête :

Article 1^{er} : M. ou Mme ... (prénoms, nom) agent titulaire exerçant l'emploi permanent de directeur général des services ou de secrétaire de mairie (ou chef de bureau de l'état civil ou chargé des fonctions d'état civil, etc.) est délégué(e) sous notre surveillance et notre responsabilité, dans certaines fonctions d'officier d'état civil.

RECHERCHE PAR MOT-CLÉ

Pour rechercher un texte, il vous suffit de taper les termes de votre recherche dans le champ prévu à cet effet. Quand vous commencez à taper un mot, des suggestions apparaissent. Elles correspondent aux titres des articles figurant sur la base.

The screenshot shows the 'Bases Juridiques' section of the website. At the top, there is a navigation bar with 'DÉCONNEXION', 'ACTUALITÉS JURIDIQUES', 'BASES JURIDIQUES', 'NOS OFFRES', 'PROFIL', and 'CONTACT'. Below this, the date 'Lundi 24 Avril 2023' and the page title 'BASES JURIDIQUES' are visible. The main content area is divided into three columns. The left column, 'Recherche par arborescence', lists 'Articles (5101)', 'Modèles (1633)', and 'Procédures (140)'. The middle column, 'Consultation des textes', features a search input field with 'chats errants' and a 'Lancer la recherche' button. A dropdown menu below the input field displays suggestions: 'chats errants', 'Convention de protection des populations de chats errants (capture et stérilisation) entre une commune et Capture et stérilisation des chats errants', 'Les chats errants', 'Arrêté relatif à la campagne de capture, d'identification et de stérilisation des chats errants', and 'Chats errants. Arrêté pour leur capture, leur stérilisation et leur identification'. The right column, 'Mes services', includes links for 'Besoin d'informations complémentaires?', 'Lettre juridiques', 'Mon bureau', and 'La revue'.

Suggestions du moteur
Elles correspondent aux titres des textes tels qu'ils figurent dans la base.

Vous pouvez lancer la recherche ou sélectionner une suggestion si elle vous semble pertinente.

- Préférer le singulier au pluriel.
- Pour les modèles, éviter les termes génériques tels que « délibération » ou « arrêté » qui renvoient à un trop grand nombre de réponses.
- Ne pas taper de phrase construite.
- Éviter les phrases avec des verbes.

RECHERCHE PAR MOT-CLÉ

Une fois que vous avez cliqué sur « Lancer la recherche » (ou tapé sur « Entr. » sur le clavier), les résultats apparaissent. Les mots tapés dans le champ de recherche sont surlignés en jaune. Pour voir le texte apparaître, il faut cliquer sur le titre du texte.

par arborescence
(5101)
s (1633)
ires (140)

Recherche par mot clé

Recherche avancée

117 résultat(s)

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 > >>

Délégation d'état civil à un agent (art. R 2122-10 du CGCT)...
Source : Modèles | Mise à jour : 24.05.2020
Arrêté n° ... - Délégation de signature à un agent titulaire pour recevoir et signer les actes d'état civil Vu
traite de la délégation par le maire des fonctions d'officier de l'état civil à des fonctionnaires de mairie. Cet
a [...] aux officiers de l'état civil de l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions

État civil. Délégation de signature...
Source : Commentaire | Mise à jour : 03.02.2023
civil par délégation conformément à l'article précité. L'instruction générale relative à l'état civil (IGREC) du
[...] dans les questions de l'état civil » (JO AN, 21.01.2014, question n° 37409 , p. 720). Le décret n° 201
mars 2017 permet au maire [...] à un fonctionnaire d'être non inscrit initialement dans l'état civil, il est

Liste des résultats

Propriétés du texte

- Source (modèles, procédures, JO AN, JO Sénat, jurisprudence, lois et décrets...)
- Date de mise à jour

Cliquer sur le titre pour faire apparaître le texte

RECHERCHE AVANCÉE

Pour optimiser votre recherche, il est possible d'effectuer une recherche avancée. Cela vous permet de cibler votre recherche en fonction du type de texte recherché (ex. : si vous cherchez un modèle, il vous suffit de décocher les cases « Articles » et « Procédures »).

Cliquer sur « Recherche avancée » pour faire apparaître les critères

Ne cocher que les cases correspondant à votre recherche

Les Éditions
La Vie Communale

↳ DÉCONNEXION ACTUALITÉS JURIDIQUES BASES JURIDIQUES NOS OFFRES PROFIL CONTACT

Lundi 24 Avril 2023 BASES JURIDIQUES LA VIE COMMUNALE

La Vie Communale Nos autres abonnements

Accueil > Bases juridiques > La Vie Communale

Recherche par arborescence

- Articles (5101)
- Modèles (1633)
- Procédures (140)

Recherche par mot clé

Lancer la recherche

Recherche avancée

Type de recherche

Tous les mots Au moins un des mots L'expression exacte

Type de document

- Articles (jurisprudence, commentaires, réponses ministérielles...)
- Modèles (arrêtés, délibérations, formulaires...)
- Procédures

Mes services

Besoin d'informations complémentaires ?

- Posez votre question

Lettre juridiques

- Voir la dernière lettre
- Historique
- Modifier les destinataires

Mon bureau

- Chiffres et modèles du mois
- Mes favoris

La revue

- Les 12 dernières revues (pdf)

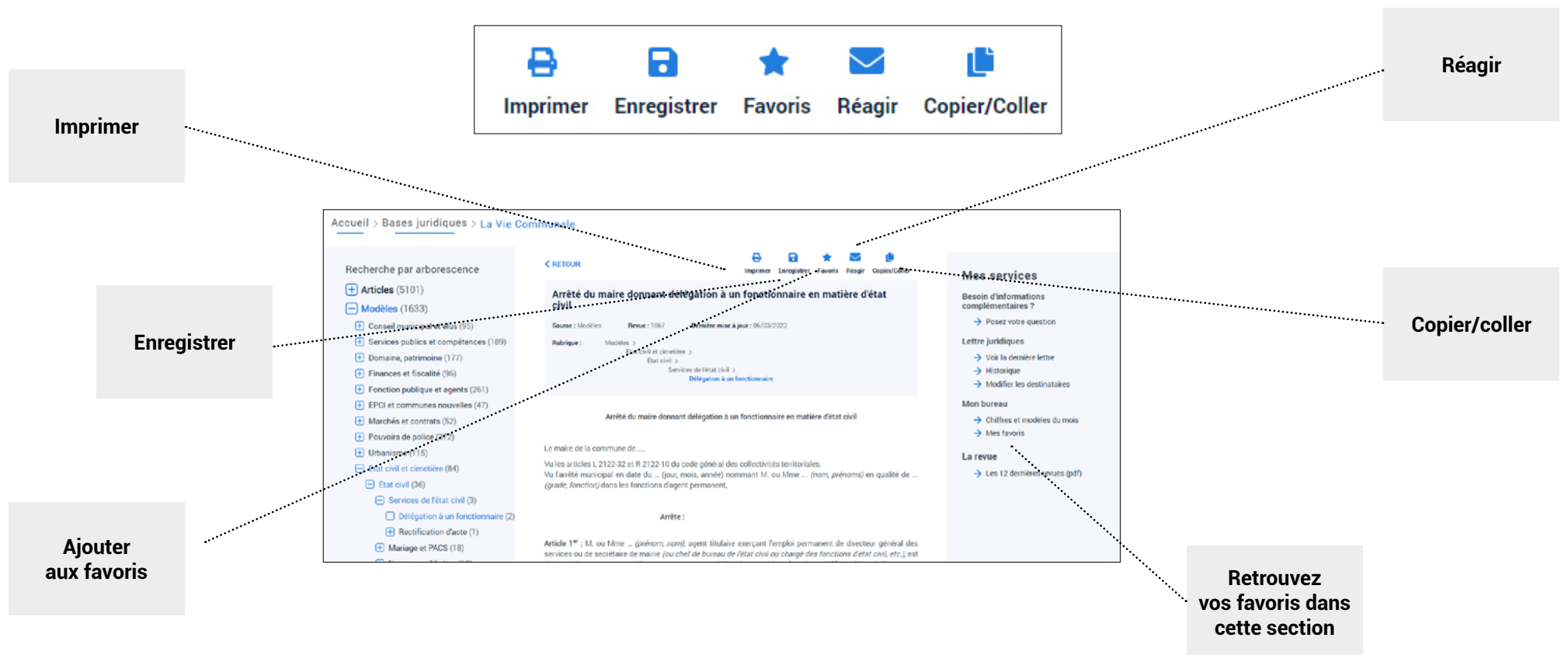
Il est possible de sélectionner la recherche par « expression exacte » (ex. : délégation de service public : en cochant la case, vous excluez les propositions de délégations de signature ou les textes afférents au service public)

Il est possible de rechercher un texte par numéro de revue. Il faut alors taper le numéro de la revue dans laquelle le texte a été publié (ex. : 1134) (à venir)

UTILISATION D'UN TEXTE

Quand le texte apparaît, vous avez plusieurs possibilités :

- l'imprimer ;
- l'enregistrer (le texte, en format Word, est enregistré dans le dossier « Téléchargements » de votre ordinateur) ;
- l'ajouter aux Favoris (si vous êtes amené à utiliser souvent les mêmes modèles ; le texte sera retrouvé rapidement en cliquant sur « Mes favoris » de la partie droite « Mes services » de notre site) ;
- réagir (pour nous faire une remarque sur le texte) ;
- copier-coller (sauvegarde le texte dans votre presse-papier ; il ne vous reste plus qu'à le coller sur votre traitement de texte).



QUESTIONS FRÉQUENTES

- ***Je n'arrive pas à me connecter. Une fenêtre indique « Code d'accès ou code postal incorrect ». Je suis sûr de mes identifiants.***

Il faut taper en premier le code d'accès puis le code postal.

Le code d'accès (ou mot de passe) est composé de 2 lettres suivies de 6 chiffres (ex. : AB012345, IN012345, CL012345...). Il faut taper un zéro et non un « 0 » en 3^e position. Le code postal correspond à celui de la commune. Il faut bien prendre en compte le cedex s'il y en a un et saisir 5 caractères (et non 2). Enfin, vérifiez que vous ne tapez pas le code INSEE.

En cas d'oubli, le lien « Code d'accès oublié » vous envoie automatiquement vos identifiants à l'adresse mail saisie (si celle-ci est déjà répertoriée avec votre abonnement et est destinataire de nos newsletters).

- ***J'ai réussi à me connecter mais quand je fais une recherche et que j'essaie de consulter un texte on me dit : « L'accès est réservé aux abonnés. Découvrir notre offre ».***

Ce cas de figure se produit quand l'utilisateur clique sur une base à laquelle il n'est pas abonné. Quand vous cliquez sur les bases de données juridiques, il faut bien sélectionner la base à laquelle vous êtes abonné. Chaque icône de couleur correspond à un abonnement différent :

- La Vie Communale (en bleu) est la base qui traite de tous les sujets intéressant une commune (élections, fonctionnement du conseil, cimetière, état civil, marché publics, FPT, pouvoirs de police, urbanisme...);
- les autres bases sont des abonnements spécialisés (ex. : L'Etat Civil en ligne, La Vie Intercommunale, Pouvoirs de police et sécurité, Les Marchés Publics en ligne...).

- ***Un message vous indique que « vous êtes sur l'accès visiteurs de la base » alors que vous vous êtes connecté au préalable ?***

Si vous rencontrez toujours ce type de message alors que vous êtes sur la base de données à laquelle vous êtes abonné, il faut vider les caches du navigateur et les cookies. [Voir la procédure](#)

- ***L'affichage paraît chaotique et quand je clique sur un texte une fois connecté, le texte n'apparaît pas.***

Si l'affichage vous semble chaotique ou que les textes n'apparaissent pas après une recherche, cela signifie que la version de votre navigateur (Internet Explorer 8 ou 9) est probablement trop ancienne ([télécharger](#) la dernière version du navigateur).

Si jamais vous n'arrivez pas à l'installer, cela signifie que votre version de Windows (système d'exploitation) est trop ancienne (probablement XP). En revanche, ce problème ne se pose pas avec [Mozilla Firefox](#) ou [Google Chrome](#) qui sont deux navigateurs parmi les plus répandus. Il est conseillé de privilégier ces navigateurs qui sont plus sécurisés qu'un Internet Explorer qui ne peut pas être mis à jour.

- ***Quand je valide mes identifiants, des points remplissent tout le champ code postal.***

Au moment de la validation des identifiants, le champ code postal se remplit effectivement de points mais il s'agit du comportement « normal » du site (que les identifiants soient corrects ou non).

- ***Quand j'essaie de me connecter, le champ code postal est déjà rempli avec une longue ligne de points que je n'arrive pas à supprimer.***

Pour supprimer les points, et entrer votre code postal, il vous suffit :

- de cliquer dans le champ code postal ;
- de faire Ctrl+A (touche « Ctrl » en même temps que la touche « A » de votre clavier ; c'est le raccourci pour « Sélectionner tout ») ;
- faire supprimer sur votre clavier (touche « Suppr »).

Enfin, retapez votre code postal. Une fois les champs validés, une ligne de points apparaîtra quelques secondes avant de vous connecter. Il s'agit du fonctionnement « normal » du site.

• ***Pourquoi mon code d'accès apparaît et mon code postal est masqué quand je mémorise mes identifiants dans mon navigateur ?***

L'identification à notre site est singulière. En effet, la connexion s'effectue via un couple d'identifiants « code d'accès » (que nous vous fournissons) et code postal.

Nos abonnés étant constitués très majoritairement de collectivités, plusieurs personnes (agents et/ou élus) ont accès à la base de données (accès multi-utilisateurs). Nous devons donc « garder la main » sur la gestion des identifiants. En effet, la modification d'un code d'accès par un service sans prévenir un autre service (ou un élu sans consulter les agents) peut conduire à des situations de confusion que nous souhaitons éviter.

Or, avec les systèmes d'identification « modernes », le premier champ d'identification doit être discriminant, c'est-à-dire qu'il ne peut pas y en avoir deux identiques. Plusieurs communes pouvant avoir le même code postal, il a donc fallu contourner cette contrainte en proposant une identification couplant code d'accès et code postal, et proposer le code postal en seconde position.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à nous contacter :

- par téléphone (01 43 59 27 41) ;
- ou par mail (vcd@laviemunicipale.fr)